

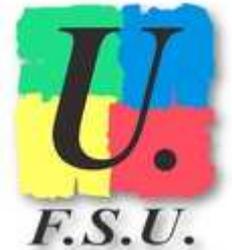
# Rencontre FSU 01 - Députée de la 3ème circonscription de l'Ain – lundi 20 novembre

## Vie TROP Chère

**Présents : Juliette COATRIEUX (SNUipp), Eric PERROCHEAU (SNES), Olga GIVERNET (Députée LREM)**

Après une rapide présentation du contexte (évaluation du coût de la vie, des difficultés d'accès au logement, travaux et luttes syndicales passées et actuelles (voir PowerPoint en ligne : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article928>) – nous avons abordé concrètement les points suivants :

1. L'indemnité de résidence
2. L'accès au logement
3. L'inspection générale du Genevois français
4. La PSI perçue par les néo titulaires affectés à la région parisienne et à l'agglomération lilloise
5. Maison des Syndicats de St Genis Pouilly



\*\*\*\*\*

### **1. L'indemnité de Résidence (IR)**

Mme la Députée reprend les arguments de la Députée précédente concernant le coût d'une telle mesure.

Nous la rejoignons sur ce point, même si nous estimons indispensable l'instauration de cette IR pour des raisons de justice sociale évidente.

Concernant la création du Pôle Métropolitain (entité administrative qui pourrait servir de point d'appui pour revendiquer l'attribution de l'indemnité), elle ajoute que cela ne semble pas rentrer dans les compétences de cette entité.

### **2. L'accès au logement**

Contrairement à la précédente députée, Mme la Députée semble se satisfaire des efforts réalisés par les communes pour le logement social. Au nom de l'équité d'accès au logement, elle n'est pas encline à favoriser telle ou telle catégorie professionnelle car elle estime que tous les travailleurs résidants et travaillant en France du Pays de Gex sont, plus ou moins, dans une situation similairement précaire à celle des enseignants. Elle estime que l'amélioration de la situation ne pourra passer que par une densification des constructions et est persuadée qu'il est déjà possible d'accéder au parc locatif privé à un coût raisonnable « quand on cherche bien ». Ah bon entendeur ...

Mme la Députée dit qu'elle va vérifier où en est la demande supposément déposée par la précédente députée, concernant le projet du Ministère de la Fonction publique de construire 300 logements (90 % réservés pour les fonctionnaires d'état, 10% pour le privé au faible pouvoir d'achat, type employé de la Poste). Si celle-ci est effectivement déposée, Mme la Députée n'ira pas à son encontre, si ce n'est pas le cas, elle ne formulera pas une telle demande. Encore une fois, elle n'estime pas pertinent de mettre en construction des logements réservés aux fonctionnaires et souhaite accroître le parc de logement pour tout le monde.

### **3. L'Inspection générale du Genevois français**

Mme la députée semble très intéressée par un tel dispositif et nous rejoint sur le fait que cela permettrait à un niveau national de faire connaître les réelles problématiques locales. Elle dit vouloir se renseigner sur la mise en place d'un tel dispositif. Mme la Députée se désole de la faible attractivité du secteur pour les agents et travailleurs en France résidant dans le Pays de Gex. Elle dit souhaiter redonner de l'attractivité au Pays de Gex en favorisant la proximité avec Genève et en portant un « projet de société » pour le Grand Genève. Elle constate la fracture qu'il existe entre les frontaliers et les travailleurs en France chez qui elle perçoit une barrière « psychologique » à franchir la frontière et profiter de la vie culturelle Genevoise. Nous rappelons que les collègues affectés dans le Pays de Gex le sont souvent par défaut et craignent l'éloignement avec Lyon ou Bourg en Bresse, et cherchant des stratégies pour quitter la zone rapidement, ne cherchent pas toujours à profiter des opportunités culturelles locales.

### **4. La Prime Spéciale d'Installation (PSI) perçue par les néo titulaires affectés à la région parisienne et à l'agglomération lilloise**

Nous informons Mme la Députée de l'existence d'une Prime Spéciale d'Installation de 2 000 € attribuée aux néo titulaires affectés à une commune de l'agglomération lilloise ou en Ile de France (voir décret de 1989). Elle prend note de l'existence du dispositif instauré à l'époque pour favoriser l'implantation de fonctionnaires.

### **5. Fermeture du local à la Maison des Syndicats de Saint Genis Pouilly**

Nous exposons la situation de notre local en revenant sur les dernières avancées (copie de l'AR indiquant la fin du bail le 25 février prochain). Elle ne comprend pas les raisons de cette éviction et revient longuement sur l'ensemble des documents que nous lui présentons (lettres reçues au local par la CCPG et ORPI). Elle souhaite vivement être informée des avancées, nous conseille de contacter les médias si besoin et de convoquer une nouvelle réunion, à laquelle elle aimerait pouvoir assister si possible. Elle insiste sur la nécessité de rencontrer un élu dès jeudi 23 novembre.